

Conférence permanente et citoyenne pour la culture et la connaissance

Pour un véritable débat démocratique

Première rencontre : vendredi 11 juin 2010
au Théâtre de la Cité Internationale, Paris XIVème.

Journée de débats et de rencontres avec les publics et les acteurs de la culture et de la connaissance en Ile-de-France, pique-nique, à l'initiative du CRACC*.

Crise de la culture ?

Les réformes néolibérales qui ont trouvé un accélérateur avec les plans de rigueur annoncés sont en passe de saper définitivement les fondations des droits sociaux.

Partout où prévaut la solidarité, le gouvernement instaure une prétendue modernisation, avec comme valeur exclusive de gouvernance la rationalisation économique, la concurrence comme moteur économique et social, l'inégalité comme norme. Tous les secteurs sont touchés les uns après les autres, l'université et la recherche, l'hôpital, l'école et la culture, sont soumis à un même modèle de restructuration. Là où il y avait une multiplicité de structures de natures et de tailles diverses, cette pseudo-rationalisation économique impose la création de "pôles d'excellence" et de compétitivité conduisant à la réduction des structures considérées non performantes, à la fermeture des théâtres et des unités de soin qui ne sont pas assez rentables.

La question des valeurs passe à la trappe, au crible épurateur d'une pauvre et triomphante raison comptable. C'est bien la culture au sens large, les valeurs instituées par le Conseil National de la Résistance qui sont explicitement visées.

Depuis une dizaine d'années avec la réforme de l'intermittence en 2003, la RGPP¹ à partir de 2008 et maintenant la réforme des collectivités territoriales², tous les secteurs de la culture sont entraînés dans une spirale destructrice.

Pour préparer ou achever les prétendues réformes, il est de coutume pour les gouvernements successifs d'organiser des consultations comme les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, les Entretiens de Valois, et maintenant les conférences territoriales du spectacle vivant, pour ne retenir au final aucune des propositions des premiers concernés.

Nous ne sommes pas dupes, et nous n'attendons pas le résultat de ces fausses consultations pour nous organiser et construire des alternatives. Suite aux récentes mobilisations pour la défense de l'art de la culture et de la connaissance, dans un souci de ralliement avec tous les secteurs touchés par la même logique comptable, nous proposons avec cette première journée d'initier un véritable mouvement démocratique de résistance et d'actions pour la défense du bien public.

1-RGPP (Révision générale des politiques publiques) :

Démantèlement progressif du ministère de la culture, rentabilisation des institutions culturelles, privatisation, rationalisation économique et évaluation strictement comptable des activités.

2 -La « réforme » des collectivités territoriales :

Les collectivités territoriales financent aujourd'hui à 70% le secteur culturel,

Avec la restriction des budgets ce sont des centaines de théâtres, de festivals, de productions de film qui vont être mis à bas

Première journée de rencontres et de débats

Vendredi 11 juin 2010

au Théâtre de la Cité Internationale, Paris XIVème (Tram ; RER B : Cité Universitaire)

10 H : Débat introductif

Qu'est ce qui se passe ? Inventons ensemble d'autres possibles !

Face à une même logique de gouvernance managériale et comptable dans les services publics de la culture, la connaissance, la santé...

Quelle est la mécanique des réformes en cours ? Comment agissent-elles dans les différents domaines ?

Intervenants (en cours) du secteur culturel, de l'enseignement, de la recherche et de la santé...

12h30 : Pause déjeuner sur l'herbe, apportez votre Pique-Nique !!!

14h30 : Ateliers et propositions d'actions

- Ce qui nous rassemble : culture, enseignement, recherche, santé, éducation... Face à des attaques de même nature, quelles sont les réponses communes ?
- Quelles réformes pour la culture ?
 - Réforme des collectivités : Explications technique, juridique et économique. Quelle analyse politique ?
 - Pour une autre concertation : vers la co-élaboration : agenda 21 de la culture.
 - Faut-il légiférer ? Une loi cadre pour la culture, c'est quoi ?

17h30 : Assemblée générale plénière, rendu des propositions d'actions

19h30 : Apéro

*CRACC : Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance en Ile de France

Artisans, depuis plusieurs décennies, de la création, de la recherche, de la diffusion de la connaissance et de multiples formes d'expression artistique, et du développement d'un public de plus en plus diversifié. Nos revendications s'appuient sur la défense d'un des droits fondamentaux de la Constitution: l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance.

Le CRACC, créé en novembre 2009, est constitué de Association des Bibliothécaires de France - ABF-GIF, Association de Directeurs des Affaires Culturelles d'Ile-de-France - ASDAC Ile de France, CGT Culture, SFA - CGT (Syndicat Français des Artistes interprètes), SDAMP-CGT (Syndicat Des Artistes Musiciens de Paris-Ile-de-France), Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France - CIP-IDF, Fédération de la Culture Communication Spectacle CFE-CGC et les syndicats CFE-CGC : SNACOPVA (artistes et Chefs d'orchestre de variétés et Arrangeurs), SNAPS (artistes et professions du Spectacle), SNELD (Editions et Culture), SNCAMTC (cinématographie), syndicat CFE-CGC France Télécom Orange, Fédération MEDIAS 2000 CFE-CGC (Médias et Audiovisuel), Fédération des professionnels du secteur de l'art contemporain - CIPAC, Fédération nationale des écomusées et des musées de société - FEMS, Sauvons la Recherche, Sauvons l'Université, SUD Culture Solidaires, SNAC-FSU et SNASUB- FSU, SNAPAC-CFDT, Syndicat national des musiciens - SNM- FO, Syndicat national des scènes publiques - SNSP, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles - SYNDEAC, Les organisations membres de l'UFISC en Ile-de-France : Fédération des Arts de la Rue en Ile-de-France, Syndicat National des Arts Vivants -SYNAVI- Ile-de-France, le RIF / Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France, Actes-If, réseau solidaire de lieux culturels franciliens, le Syndicat du Cirque de Création - SCC, le Syndicat national des petites et très petites structures non-lucratives des Musiques Actuelles - SMA, Fédération régionale des écoles de cirque d'Ile de France (fédération associée à l'UFISC)